Le Monde.fr

L'Allemagne freine le développement des énergies renouvelables

LE MONDE | 08.06.2016 à 15h17 • Mis à jour le 09.06.2016 à 11h34 | *Par Frédéric Lemaître (Berlin, correspondant)*

Qui l'eût cru ? Six ans avant la sortie totale du nucléaire civil, prévue pour 2022, l'Allemagne freine le développement des énergies renouvelables. Un projet de loi, adopté mercredi 8 juin en conseil des ministres, change totalement le système de subventions accordées au secteur.

Depuis 2000, n'importe quel investisseur dans le solaire, l'éolien ou la biomasse était assuré de toucher un revenu garanti pendant vingt ans. Par ailleurs, les énergies renouvelables ont une priorité d'accès au réseau. En cas de surplus, ce sont les autres sources d'énergie qui sont pénalisées.

Le hic ? Ce développement des énergies renouvelables coûte cher aux contribuables. De plus, leur développement implique la construction de grands réseaux à haute tension entre le nord et le sud du pays, pour transporter une électricité de plus en plus produite par l'éolien au nord et consommée par les industriels au sud. Or, la construction de ces infrastructures prend du retard et il est de plus en plus fréquent de devoir mettre momentanément hors service des centrales classiques pour privilégier le renouvelable sur les réseaux.

A partir de 2017, le gouvernement va procéder différemment : des appels d'offres seront lancés chaque année pour toutes les sources d'énergie, et la proposition la plus viable économiquement l'emportera. Il est prévu, par exemple, que l'éolien terrestre fournisse 2 800 mégawatts (MW) supplémentaires de 2017 à 2019, puis 2 900 MW pour chacune des années suivantes ; ce qui représente un peu moins d'un millier de nouvelles éoliennes par an. Pour rééquilibrer géographiquement l'offre et la demande, les appels d'offres seront moins nombreux dans les Etats-régions où cette source d'énergie est déjà très développée.

33 % de la production d'électricité

De même, alors que l'éolien offshore est en train de dépasser ses objectifs, les appels d'offres annuels devraient être de 750 MW à partir de 2021. Le but est d'arriver à 15 gigawatts en 2030. Dans le solaire, les appels d'offres devraient être limités à 600 MW par an. Seuls les particuliers qui disposent d'installations solaires sur leur toit (dans la limite de 750 kilowatts) sont épargnés par ce futur dispositif. Et même lorsque l'objectif de 52 000 MW d'énergie photovoltaïque sera atteint, les subventions seront maintenues.

Quant à la biomasse, chère aux agriculteurs bavarois, elle devrait fournir 150 MW supplémentaires par an, un volume pouvant être porté à 200 MW à partir de 2020. Une revendication à laquelle tient la CSU bavaroise, qui insiste également sur l'enfouissement des réseaux électriques, ce qui explique en partie le retard de deux ans en moyenne de leur réalisation.

Les objectifs du gouvernement en matière d'énergies renouvelables sont officiellement maintenus : en 2025, 40 % à 45 % de l'électricité doit être issue d'une énergie renouvelable. En 2035, cette part se situera entre 55 % et 60 % et « *au moins 80 % en 2050* ». Actuellement, les énergies renouvelables représentent environ 33 % de la production d'électricité. En 2010, c'était 17 %. Mais, désormais, les 45 % constituent un plafond à ne pas dépasser pour 2025.

Virage stratégique

Selon les calculs de Greenpeace, cela implique une augmentation de la part des énergies renouvelables dans la production d'électricité de 1,2 point par an, soit environ la moitié de la progression de ces dernières années. De plus, pour Greenpeace, l'Allemagne ne respectera ses objectifs de réduction de CO_2 que si 100 % de l'électricité provient des énergies renouvelables en 2030.

Le gouvernement justifie ce virage stratégique par le fait que les énergies renouvelables sont désormais un secteur mature qui n'a plus besoin d'être autant porté par les pouvoirs publics que par le passé et par les problèmes que connaissent les réseaux de distribution. Les écologistes font remarquer que cette politique

permet aussi au gouvernement de continuer à subventionner le charbon, très polluant… mais socialement et politiquement important. Le charbon (lignite et houille) continue de représenter 40 % de l'électricité produite en Allemagne ; ce qui explique les difficultés du pays à réduire ses émissions de CO_2.

Le projet de loi doit très rapidement passer devant le Bundestag, afin d'être soumis, dès cette année, à la Commission européenne. Pour recevoir le feu vert de Bruxelles, 5 % des capacités prévues dans les appels d'offres seront réservées à de l'électricité verte produite à l'étranger.